

Abstract

Les langues ne sont pas toujours en situation de confrontation, elles sont souvent en situation de complémentarité. Le Maghreb où se côtoient quatre langues aux fonctions différentes est un exemple édifiant de cohabitation linguistique. Cependant, Les statuts, fonctions et représentations sont des facteurs incontournables dans toute analyse linguistique. Le statut d'une langue est tributaire des fonctions qui lui sont attribuées, tandis que les représentations, qui ont une dimension culturelle, jouent un rôle déterminant dans l'apprentissage d'une langue. La politique linguistique des pays multilingues est souvent incohérente, parce qu'elle elle relève de paramètres extralinguistiques tels que l'histoire, la culture, ou la politique. En Afrique et à travers le monde, on remarque un chevauchement entre carte politique et carte linguistique du fait que l'histoire linguistique d'une société est fonction de l'histoire même de cette société.

Introduction

Les situations linguistiques en Afrique et au Maghreb sont particulièrement intéressantes à maints égards. Compte tenu de facteurs historiques, ces langues se sont retrouvées en contact parfois conflictuel. Ces contacts sont caractérisés par des interférences culturelles ayant des incidences sur les pratiques langagières quotidiennes. Dans les pays concernés, les politiques linguistiques respectives ont statué sur le devenir et les fonctions de ces langues. Les statuts, les fonctions et les représentations constituent des aspects incontournables dans toute analyse d'une situation de communication. Cette contribution aura pour objet l'analyse de trois langues à dimension internationale à savoir l'arabe, le français et l'anglais.

Représentations

En psychologie comme en linguistique le concept de représentation est difficile à définir. La représentation est déterminante au niveau de l'apprentissage, car elle peut être source d'erreurs. « Une représentation est un pré savoir implicite, une manière à priori de concevoir les choses, une image intérieure d'une réalité vécue »¹

L'apprenant possède des représentations sur la culture, l'histoire, le mode de vie, les lieux, les symboles de la langue qu'il apprend ex :

Préjugé religieux : le français et l'anglais sont des langues de l'occident chrétien.

Préjugé historique : le français est la langue du colonisateur

Au niveau des représentations, l'arabe, le français et l'anglais appartiennent à des cultures bien distinctes, donc pour l'apprenant leur relation ne peut être que concurrentielle. L'arabe classique qui est une langue écrite passe pour être la langue du sacré, langue du Coran. Lors du processus d'apprentissage, les représentations se manifestent à différents niveaux de la

¹ Sylvie Mersch- Van Turenhoudt, Une pédagogie différenciée, Deboeck université 1994, p 37

² Bourdieu P., Choses dites. Paris : Editions de Minuit. Collection Le Sens Commun 1987, p.69

langue, et comme l'apprentissage ne peut se limiter aux compétences, la dimension culturelle qui constitue un élément essentiel dans la construction du sens (discours oral/écrit) devra être prise en charge par l'enseignant.

La représentation relève des sciences sociales et de la didactique, ce qui dénote de la complexité du cours de langue ; dans ce contexte, le substrat linguistique se construit sur la base de codes dont la signification peut être difficile à saisir.

« Ce que nous considérons comme la réalité sociale est pour une grande part représentation, ou produit de la représentation »².

Dans un autre domaine, tout aussi important, en l'occurrence la psychologie sociale, qui côtoie la didactique dans la classe de langue, la représentation que possède un individu ne lui appartient pas à lui seul, elle est partagée également par le groupe auquel il appartient, « représentations collectives ». A titre d'exemple, les apprenants issus d'une même classe sociale, d'un groupe ethnique, partagent des représentations qui les identifient au groupe et à leur lieu d'origine.

Lors du processus d'apprentissage, les apprenants se font tous une idée du savoir qui leur est présenté, et c'est cette image que l'enseignant leur apporte qui va remplacer une image qui, jusque là, était une réalité. Par conséquent l'enseignant joue un rôle important dans la création de nouvelles représentations non seulement sur le plan des stratégies cognitives mais également au niveau des images culturelles et sociales de la langue cible.

L'activité pédagogique est seule capable de véhiculer un savoir, mais c'est l'enseignant qui devrait arriver à unifier la représentation d'une chose, d'un concept. Cependant, la représentation est décisive dans l'apprentissage d'une langue, car elle est souvent à l'origine d'erreurs récurrentes chez l'apprenant.

Les statuts

Les statuts des langues dépendent des politiques linguistiques et des rapports sociaux qui contribuent à la généralisation de ces langues. En France par exemple le français fut imposé dans les écoles primaires publiques par la loi du 20 octobre 1793.

Au Maghreb, l'arabe, le français et l'anglais jouissent de statuts différents avec des références culturelle, sociale, historique, et économique. Par conséquent, une organisation du marché linguistique s'impose, car au Maghreb comme ailleurs, il n'existe pas de pays monolingue

*« Dans le Maghreb actuel, trois langues sont utilisées : la langue arabe, la langue française et la langue maternelle. »*¹ L'arabe classique, selon une étude du CNEAP², n'est pas une langue de communication en Algérie, il occupe la quatrième place après l'arabe dialectal, le français et tamazight.

L'arabe et le français sont souvent en situation conflictuelle dans les pays du Maghreb pour des raisons culturelles et historiques. En Algérie et au lendemain de l'indépendance, le français était considéré comme langue utilitaire indispensable au fonctionnement des institutions administratives et scolaires. De ce fait, les disciplines scientifiques et techniques continuaient à utiliser le français comme medium jusqu'à 1987. La charte nationale de 1976 et l'ordonnance de 1976 donneront la primauté à l'arabe et relègueront le français au statut de langue étrangère. *« L'enseignement des langues étrangères qui doit leur permettre d'accéder à une documentation simple dans ces langues, ... »*. (Titre III, article 25, ordonnance du 16-4-1976).

Cependant, l'arabe est consacré langue officielle du pays (langue du journal officiel, de la radio et télévision, de la culture ...), ce qui ne manquera pas de susciter des débats

¹-G Grandguillaume. Arabisation et politique linguistique au Maghreb. Paris, Maisonneuve et Larose, 1983, p. 11.

² Centre national d'études et d'analyse pour la planification

idéologiques sur l'identité nationale et des tensions parmi la classe politique et les intellectuels. La loi sur la généralisation de la langue arabe en 1990 réanima le débat sur le statut des langues en présence sur le marché linguistique en Algérie.

Le français s'est vu concurrencer par l'anglais pour des raisons idéologiques ; ainsi, en 1993 les réformes qui ont touché le système éducatif ont ouvert la voie à l'enseignement de l'anglais en quatrième année fondamentale (2ème cycle). Cette nouveauté n'a pas fait long feu parce qu'elle n'a pas eu de succès auprès des parents. On relève des similitudes au Maroc et en Tunisie qui dénotent de l'incohérence de la politique linguistique.

En Afrique, la situation est plus complexe, et l'incohérence de la politique linguistique est le dénominateur commun de tous les pays, par exemple, tandis que le Cameroun fait usage du français et de l'anglais, le Sénégal a opté pour le français. Les textes juridiques et les lois de ces pays sont écrits en français, alors que peu de gens maîtrisent cette langue. A titre d'exemple l'arabe continue à être enseigné dans les écoles coraniques au Sénégal.

L'attribution d'un statut à une langue est un acte politique qui tient compte des réalités historiques et sociolinguistiques. Un choix linguistique a des implications aux niveaux politique, culturel et économique. Donc le choix ne peut se faire qu'en fonction des enjeux politiques. Cependant, la valorisation d'une langue nationale permet, grâce à son caractère de médium de communication, de réaliser des programmes de développement au profit de la population. Cependant, attribuer le statut de langue officielle à une langue non maîtrisée par la population entraverait tout plan de développement. A titre d'exemple, en Afrique, bien que les langues nationales soient des langues de communication par excellence, le français et l'anglais forts de leurs statuts juridiques respectifs de langues officielles, se développent au détriment des langues locales qui se trouvent dispensées de toutes fonctions importantes, ce qui se traduit par un déséquilibre dans les secteurs de la vie sociale tels que l'administration, la justice, et la presse.

Le plurilinguisme a toujours eu un aspect qui rend sa gestion difficile. La langue comme la culture qui est son creuset naturel peut souffrir de discrimination. On constate dans les pays décolonisés la présence de diglossie, le français et l'anglais côtoient les langues nationales, or la maîtrise d'une langue héritée du colonialisme devient un moyen de promotion sociale et une voie d'accès au pouvoir. Néanmoins, la position de la langue coloniale, qui jouit généralement d'un prestige auprès d'une frange importante de la population est tributaire des relations politiques conjoncturelles entre le pays décolonisé et son ancienne puissance coloniale.

Fonctions

Les langues européennes se sont vues assigner des fonctions diverses en Afrique et dans les pays du Maghreb, des fonctions que les langues nationales n'étaient pas en mesure de remplir. Bien que concurrencé et ne bénéficiant pas du statut de langue officiel, le français est très présent dans le secteur économique, l'administration et l'enseignement supérieur. L'arabe est le médium de la justice, l'administration locale et l'éducation. Au Maghreb l'arabe classique et le français n'ont pas une fonction de communication. En Algérie, 2 personnes utilisent l'arabe classique quotidiennement contre 52 pour le français sur un échantillon de 161 étudiants¹. En Algérie, une frange de la population utilise le français comme médium, et une variété de français « algérienisé » s'est développée '... , essentiellement chez les hommes, on observe une algérianisation du français'²

¹ Cécile Canut et Dominique Caubet. Comment les langues se mélangent. L'Harmattan. Paris 2003. p25

² Derradji Yacine, la langue française en Algérie, thèse de doctorat d'état, université de Constantine 2000

Le marché linguistique algérien est caractérisé par sa complexité, on remarque des phénomènes linguistiques très instables au niveau de l'expression orale ; les sujets communicants font usage de plusieurs codes appartenant à des langues et des dialectes différents (français, arabe, tamazight). Ce mixage ne se limite pas à l'usage d'un lexème, il peut concerner une locution ou toute une phrase.

La Tunisie a opté pour le bilinguisme, ce qui a eu des retombées positives pour son système éducatif, là également l'anglais gagne du terrain, mais ses fonctions restent limitées (université, multinationales, tourisme).

En Afrique, ce sont les statuts des langues qui déterminent leurs fonctions, au Congo, bien que les langues nationales souffrent de discrimination, les fonctions qui leurs sont assignées sont de moindre importance. Cette dévalorisation est ressentie dans des secteurs aussi vitaux que l'administration et la justice.

Si au Cameroun, le français et l'anglais (au nord du pays) ont le statut de langues officielles, aucune d'elles ne peut prétendre au statut de langue nationale.

«..., car la langue nationale...fonctionne comme référence culturelle orale ou écrite : proverbes, dictons, littéraires, rhétoriques. »¹

Fonctions des langues au niveau individuel

- fonctions sociales : communiquer, comprendre...
- fonctions cognitives : apprendre, suivre des études, se cultiver...
- fonctions psychologiques : s'intégrer culturellement, s'exprimer...
- fonctions linguistiques : transmettre un savoir, pratiquer la langue

Fonctions au niveau des états :

Pays statuts Fonctions	Langue officielle	Langue nationale	arabe	français	anglais	Arabe dialectal
Algérie	Arabe	Arabe tamazight	Administration-culture	Economie-enseig-sup	2,84% *	Communi-cation
Tunisie	Arabe	Arabe	//	//	Usage faible	//
Sénégal	Fr	Ouolof	Ecole coranique	Tous secteurs		
Cameroun	Fr Ang	Plusieurs: Duala L'evondo		Tous secteurs	Nord du pays –tous secteurs	
Tchad	Fr-Ar	- Arabe Dialecte	Communication Media (TV)	Tous secteurs		
Nigeria	Anglais	Yoruba Hausa Igbo			Administration Autres secteurs	

Conclusion

Pour conclure, les langues européennes, bien que considérées comme source de discorde, elles peuvent être un élément unificateur dans un continent qui est une terre de minorités sur

¹ <http://www.Lianes.Org/francophonie,-mondialisation-et-prospective-Linguistique-au-Cameroun>.

le plan ethnolinguistique. Un retour à une situation linguistique précoloniale est irréalisable, il ouvrirait la voie à des aspirations micro nationalistes. En outre, sur le plan culturel, les langues nationales africaines qui n'assument pas de fonctions littéraires, ne sont pas en mesure de donner à la littérature africaine la dimension internationale dont elle jouit.

Références bibliographiques :

- 1-Ambroise Queffelec, Y-Derradji, V-Debov, D.S.Dekdouk, Y.C.Bencheffa, Le français en Algérie, De Boeck & Larcier, Bruxelles 2002
- 2-Bourdieu P. Choses dites. Paris :Editions de Minuit, Collection Le Sens Commun 1987.
- 3-Cecile Canut et Dominique Caubet, comment les langues se mélangent, L'harmattan, Paris 2003
- 4-G. Grandguillaume. Arabisation et politique linguistique au Maghreb. Paris, Maisonneuve et Larose, 1983.
- 5-Habiba Naffati, Le français en Tunisie (thèse de Doctorat), université de Provence, 2002
- 6 -Louis Jean Calvet, La guerre des langues, Hachette, 2006
- 7 -Philippe Geneste, Politique, langues et enseignement, Editions Ivan Davy, 1998
- 8- Le courrier ACP N° 119, janvier-février 1990 –Les langues nationales Linguistique-au-Cameroun
- 9-<http://www.Lianes.Org> / francophonie,-mondialisation-et-prospective-

CV

- 1-Mr SEDDIKI...AMAR...Email: amar_sed@hotmail.fr.....
- 2-Année et lieu de naissance: 07/11/1952 à Kénadsa, Béchar
- 3-Licence d'anglais, assistant de français à St Patrick's Academy, N-Ireland.
- 4-Magister en traduction, Maître-assistant « A », Université de Béchar
- 5-Enseignement et Recherche Domaine : Didactique et Littérature
- 6-Membre du laboratoire de recherches sahariennes